

# Oral d'Histoire Des Arts

Le dossier doit être composé de 6 œuvres/ documents. La constitution du dossier doit respecter ces 3 critères :

- Les 2 thématiques sont représentées :

*Rappel :*        *Thématique 1 : « Arts, Etats et Pouvoir »*

*Thématique 2 : « Arts, Ruptures et Continuité »*

- Les 4 disciplines sont représentées

- 2 apports personnels : 1 par thématique

Donc :

<b>Français</b>	« L'écriture ou la vie » de Jorge Semprun	Thématique 1
<b>Arts plastiques</b>	Boltanski	Thématique 1
	« La Fontaine » de marcel Duchamp	Thématique 2
<b>Education musicale</b>	« Nuit et brouillard » de Jean Ferrat	Thématique 1
	« free Jazz » d'Ornette Coleman	Thématique 2
<b>Histoire-Géo</b>	« Vive l'Allemagne »	Thématique 1
	« Caddie » de Duane Hanson	Thématique 2
	Votre apport personnel	Thématique 1
	Votre apport personnel	Thématique 2

**ATTENTION :  
LES DEUX  
THEMATIQUES  
DOIVENT ETRE  
REPRESENTEES !**

L'oral aura lieu **lundi 11 juin 2012**. Vous recevrez une convocation. Il faudra respecter l'horaire.

L'oral dure **15 minutes**. Avant l'oral, vous aurez **15 minutes de préparation**.

Sur le **site du collège**, dans l'**espace élève**, bouton « **Histoire Des Arts** », vous trouverez des rappels de cours sur chaque œuvre dans chacune des thématiques et les critères d'évaluation.

Quand vous avez choisi vos apports personnels, n'hésitez pas à consulter vos professeurs pour savoir si vous êtes «dans la thématique».